

***Élections du Conseil d'Administration du CAES du CNRS******Pour une politique sociale solidaire au CNRS******L'action sociale c'est quoi ?***

L'action sociale est pour nous un moyen d'exprimer la solidarité entre les travailleurs. Mais la politique sociale au CNRS comme ailleurs est affaiblie, et demeure tout à fait insuffisante.

Les besoins sont de plus en plus importants. Pour les nouveaux entrants, tous corps ou grades confondus, comment se loger dans une grande ville, près de son labo ? Comment faire garder ses enfants par un service de qualité, comment avoir loisirs et vacances, avec des salaires qui ne sont pas à la hauteur ? Comment avoir accès à des activités sportives physiques ou culturelles alors que nos salaires n'augmentent pas, voire baissent ! Le CAES peut tenter de répondre à une partie de ces problèmes.

Le CAES c'est quoi ?

Le CAES a été créé en 1957 à la demande des syndicats du CNRS. C'est une association loi de 1901, animée par des militants syndicaux élus par l'ensemble du personnel du CNRS. Il est ouvert à tous, actifs et retraités, titulaires et contractuels. Il gère, par convention avec le CNRS, une partie des prestations sociales. **Le CAES n'est pas une entreprise** : il développe une politique de solidarité qui doit permettre à tous, grâce à des tarifs dégressifs, de bénéficier de ses services. **Le CAES est ce qu'en font ses usagers.**

La baisse des moyens voulue par le CNRS impose malheureusement au CAES de faire des choix de postes à supprimer. Nous ne voulons pas pour autant que le CAES se transforme en simple agence de voyages, gestionnaire de vacances ou intermédiaire pour des catalogues de prestation.

Nos revendications

Nous voulons que le budget alloué au CAES atteigne et dépasse le montant de **1% de la masse salariale**, soit l'équivalent de celui des comités d'entreprise du secteur privé.

- **Lutte contre la précarité.** Pour son fonctionnement, le CNRS affecte quelques agents titulaires au CAES, mais une grande partie des membres du personnel de l'association sont des employés de droit privé en CDI ou CDD à temps complet ou partiel. Nous demandons que le CAES bénéficie de véritables emplois titulaires.
- **Solidarité** veut dire aider nos collègues qui connaissent des difficultés, mais aussi aider chacun en fonction de ses ressources, y compris pour accéder à des loisirs diversifiés. **La solidarité doit profiter à toutes celles et tous** ceux qui travaillent dans les unités et participent à l'activité de l'établissement, même quand ils ne sont là que pour de courtes durées. **La solidarité ne doit pas être sélective entre les travailleurs.**
- **Action des sections locales.** On fait du sport, on va au théâtre près de chez soi. Les sections locales du CAES ont un rôle crucial pour favoriser ces actions collectives. Nous voulons une politique volontariste du CAES qui permette de lutter contre une action sociale à deux vitesses. On ne peut accepter de se limiter à des actions solidaires dans les grands campus, le personnel d'unités isolées devant se contenter de "catalogues de vente" !
Des usagers se regroupent pour partager une activité ou un apprentissage. Il faut favoriser cette auto-organisation plutôt que de les transformer en simples consommateurs, sans se substituer pour autant aux instances locales, régionales ou nationales.

- **Aider l'économie solidaire et le développement durable.** Le CAES est le lieu pour favoriser les initiatives d'économie sociale, solidaire et écologique. Se préoccuper de l'environnement et du développement durable est aussi être solidaire. Cette préoccupation n'est pas encore prise en compte à sa juste mesure dans les structures du CAES, il faut un véritable plan de développement qui sorte de la logique économique et managériale. **Le critère du coût ne doit pas être le seul et unique.**

Dans le cadre global de l'action sociale, Sud Recherche EPST défend :

- La promotion et l'augmentation des prestations d'actions sociales à proximité de son lieu de travail (gardes d'enfant, crèches, aides au logement, etc.).
- Le développement des actions locales pour créer des liens entre agents du CNRS partageant un même loisir sportif ou culturel, ou désirant bénéficier d'une éducation populaire pour tous.
- Le renforcement de la politique en soutien aux agents confrontés au handicap, pour eux-mêmes ou pour leur entourage.
- L'adaptation des règles d'aide aux évolutions de la société (famille monoparentale, famille recomposée, famille hors normes, célibataire, etc.). Plutôt qu'avoir une vision « normative » de la famille, il faut traiter équitablement toutes les personnes dans toute la diversité de leurs situations.

Nous demandons au CNRS de s'adresser aux organismes grands pourvoyeurs de CDD – comme l'ANR – pour qu'ils prennent part au financement de l'action sociale, à la hauteur des besoins.

Pourquoi des élus Solidaires ?

Pour que les valeurs de Solidaires restent prépondérantes dans la gestion du CAES.

- Nos candidates et candidats définissent leurs positions en cohérence avec ces valeurs, en prenant en compte les intérêts des usagers, mais sans pour autant y sacrifier ceux du personnel du CAES. Ils et elles sont des militants autogestionnaires, pas des syndicalistes-patrons.
- Elles et ils maintiendront un effort permanent en faveur des collègues (et de leurs proches) handicapés.
- Ils et elles travailleront à une simplification des structures, beaucoup datant d'un autre temps.
- Elles et ils militeront pour le développement des structures locales et des actions thématiques du CAES.
- Nos candidats et candidates pourront engager ces chantiers car elles et ils ont une **expérience et une connaissance du CAES** en tant qu'élus locaux et nationaux.

Pour une réelle politique sociale et solidaire

Votez pour les candidates et candidats de Sud-Recherche-EPST

Le prochain mandat sera important dans un contexte économique et humain difficiles. Nos élus Sud-Recherche-EPST seront vigilants et agiront pour :

- la non précarisation des personnes CAES,
- un fonctionnement simplifié et non bureaucratique du CAES,
- le renforcement du CAES sur nos lieux de travail.

Il faut avoir un CAES qui puisse répondre à des demandes de services et d'aides de ses usagers dont les statuts sont de plus en plus différents et dont les situations familiales sont de plus en plus variées et complexes.